



# Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail [trizay\\_mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay_mairie@wanadoo.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation adressée le sept décembre 2020

**L'an deux mil vingt, le quinze décembre, à 20 heures 30**, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Trizay-Coutretôt-Saint-Serge, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de MONICAULT, Maire. La séance a été publique.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. de MONICAULT Bertrand, Mme SAULNIER Josette, M. VALLEE Dany, Mme GRENECHE Sandrine, M. BAILLEAU Ludovic, M. CHAUVIN Arnaud, M. de KERGORLAY Bertrand, M. SAUQUES Nicolas formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Mme JOBLET Brigitte, M. LENFANT Romain, M. GOUPIL Christophe,

Secrétaire de séance : Mme SAULNIER Josette,

### LOGEMENTS LOCATIFS – REVISION DES LOYERS

Le maire :

- rappelle au conseil municipal que la révision des loyers des logements sociaux de Coutretôt, de La Métairie, ainsi que du jardin de Coutretôt, s'applique normalement chaque année au 1<sup>er</sup> janvier.
- précise que chaque loyer pratiqué pour les logements est fixé par mètre carré de surface corrigée et ne doit pas dépasser le loyer maximum autorisé en application des conventions conclues entre l'état et la commune en 1993 et 2007.
- rappelle que les loyers au mètre carré ont été appliqués au maximum jusqu'en 2017,
- propose à nouveau comme en 2018, 2019 et 2020, de ne pas effectuer la révision pour l'année 2021.

Le conseil municipal donne son accord pour ne pas appliquer de révision sur l'ensemble des loyers pour l'année 2021.

### POINT DE SITUATION DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2021

Monsieur le Maire énumère les différents travaux prévus pour l'année 2021 :

- Les travaux de restauration de la porte principale de l'Eglise Saint Martin par l'entreprise PLAM sont prévus en mai / juin 2021.
- Les travaux de restauration à l'intérieur de l'Eglise Saint Martin (couloir de la sacristie) seront réalisés par l'entreprise Marchand Frères.
- Les travaux de rénovation de la salle de La Fontaine (cuisine, toilettes) seront réalisés par l'agent communal en début d'année.
- Plusieurs devis ont été demandés auprès d'Eure et Loir Ingénierie concernant les travaux de voirie (Trottoirs bourg de Trizay, Chemin de l'Archange, Chemin de la Bizolière, Chemin de la Grande Mairie)
- Un devis a été reçu pour l'électrification des cloches par tintement pour l'Eglise Saint Martin et un second avec l'ajout d'un cadran sur clocher. Un autre devis sera demandé à une autre entreprise.
- Diagnostic des travaux de restauration à l'intérieur de l'Eglise Saint Martin. Un premier devis a été reçu, un autre devis sera demandé. Une subvention auprès du Conseil départemental de 30% peut être demandée (FDI). D'autres demandes de subventions seront également étudiées.

- Après avoir contacté le PETR pour l'aménagement du préau en atelier municipal, il s'avère qu'il est nécessaire d'avoir recours à un architecte pour le dépôt d'un permis de construire. La surface étant supérieure à 20m<sup>2</sup>, un permis de construire doit être déposé. Le projet sera réétudié en début de l'année 2021.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe qu'un clip vidéo (survol par drone du bourg de Trizay et de l'Eglise) a été mis en ligne sur le site internet de la commune.

La salle de la Métairie sera fermée durant tout le mois de janvier 2021 (Covid 19), la salle de la Fontaine sera également fermée en janvier et février pour travaux. Le gîte de la Métairie continue d'accueillir des touristes.

Une réunion est prévue le 12 janvier 2020 concernant l'avenir du SIRP avec plusieurs autres communes des environs.

La mairie sera fermée en Noël et le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le prochain conseil municipal est prévu durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier 2021.

Fin de la séance : 21h20